



Le chiffre du mois

30

gigawatts solaires

EDF entend diversifier son mix électrique en installant 30 GW de centrales photovoltaïques d'ici 2035, avec une montée en puissance progressive : 1,5 GW par an entre 2020 et 2025, 2 GW par an jusqu'à 2030, puis 2,5 GW jusqu'en 2035. L'électricien vise essentiellement des centrales au sol d'au moins 100 MW, à installer dans des terrains dégradés, voire les réserves d'eau des barrages. A ce jour, EDF n'exploite guère que 200 MW de panneaux solaires. C'est donc un tournant significatif qui est annoncé. Comme le montre le coût de cette ambition : environ 25 milliards d'euros, en partie financés par des partenariats industriels.

La FDE80 et les acteurs des PCAET réunis dans une démarche collective



Beau succès pour la commission consultative paritaire du 22 mai dernier avec 47 participants réunis à la FDE 80, communautés de communes et d'agglomérations, Pays, PETR et services de l'Etat, pour écouter et débattre avec des intervenants nombreux, autour d'une thématique portée par les EPCI : l'élaboration des plans climat air énergie territoriaux, méthodes et outils financiers à mobiliser.

Retrouvez nous :

<http://fde-somme.fr/index.php?ACTUALITES/La-FDE80-et-les-acteurs-des-PCAET-reunis-dans-une-demarche-collective>

IRVE 80 : 57 000 kms parcourus en mode électrique soit presque 1 fois et demie le tour du monde

Les dernières bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides rechargeables du projet IRVE 80, porté par la FDE80 et financé par les Investissements d'Avenir de l'Etat portés par l'ADEME, la FDE80 et les communes (ou intercommunalités, ou Conseil Départemental de la Somme) sont en cours de mise en exploitation. A l'heure de la finalisation de ce projet de déploiement de 157 bornes sur le territoire de la Somme, il est constaté, actuellement, une fréquentation moyenne de 8 à 10 recharges quotidiennes sur le réseau IRVE80. Les consommations globales de ces recharges, depuis les premières mises en service de bornes, ont permis aux utilisateurs, de parcourir environ 57 000 kms en mode électrique grâce à ce réseau public de recharge.

Territoires à énergie positive pour la croissance verte



Le syndicat mixte « Baie de Somme 3 vallées » et la communauté de communes du Val de Noye (CCALN après fusion avec Avre-Luce-Moreuil) ont été parmi les lauréats de l'appel à projet « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » lancé en 2015 par le ministère de l'environnement. Parmi les nombreuses actions de son projet, le syndicat mixte BS3V a délégué à la FDE80 la maîtrise d'ouvrage de l'action n°3 intitulée « Eclairage public communal responsable » qui visait à maîtriser les consommations d'énergie sur l'éclairage public. Dans ce cadre, en plus des aides financières accordées par la FDE80, les communes retenues disposaient d'un financement complémentaire de l'état pour remplacer les lampes

ballon fluorescentes énergivores et peu efficaces par des sources plus économes (Leds ou SHP) ; l'objectif étant de réduire les consommations de 50%. D'autres axes générant des économies ont également été proposés aux communes comme le remplacement de lampes de puissance 150 watts par des puissances moindres, la mise en place de nouveaux systèmes de commandes centralisées avec l'optimisation des durées d'éclairage. Sur les 2 territoires où la FDE80 a été sollicitée pour accompagner la démarche sur le volet « éclairage public », ce sont ainsi 27 communes qui ont bénéficié du dispositif avec un total de 1398 lanternes énergivores remplacées. Les travaux ont été réalisés dans le calendrier prévu par les conventions à savoir 2015-2017.

Hydrogène : l'autre mobilité électrique

Depuis quelques mois, la mobilité hydrogène s'implante dans les territoires, dans une logique de « clusters » à l'échelle locale, avec souvent une stratégie régionale : création de stations, flottes captives, club d'utilisateurs. En Auvergne-Rhône-Alpes, quelque 20 stations et 1.000 véhicules sont prévus, tandis que la Région Normandie prévoit dix stations. En Occitanie, Pays de Loire, Bourgogne Franche Comté... les projets sortent des cartons. De quoi multiplier les infrastructures (à peine 20 stations aujourd'hui) et les utilisateurs. Car l'hydrogène a de sérieux atouts à faire valoir dans le cadre de la transition énergétique : stockage d'énergies renouvelables, palliant ainsi l'intermittence, absence d'émissions polluantes, silence... Sans oublier son aspect pratique : un « plein » s'effectue en trois minutes. Les modèles de véhicules sont encore peu nombreux mais la production en série devrait réduire les coûts et inciter constructeurs et utilisateurs à sauter le pas. Et d'autres solutions surgissent, pour les bateaux et même les trains. Alstom teste une locomotive à hydrogène en Basse-Saxe. En France, où 20.000 km de voies sont non électrifiées, ce train « vert » ne manquerait pas d'atouts.

La FDE80 et GRDF s'associent pour aider les communes et les EPCI à convertir leurs installations au gaz

Le 05 Avril 2018, la FDE 80 et GRDF ont signé une convention de partenariat visant à promouvoir les solutions innovantes et/ou durablement performantes à base de gaz naturel. Sur le territoire des communes ayant transféré leur pouvoir concédant à la FDE80 et en concession de distribution gaz naturel accordée à GRDF, les collectivités pourront bénéficier du conseil de la FDE 80 et d'un soutien financier à la première conversion au gaz naturel de leurs installations. Les aides financières apportées par la FDE 80, allant de 1 000 à 5 000 euros suivant la technologie retenue, ont vocation à aider les communes à investir dans une technologie plus performante énergétiquement et ainsi générer de nouvelles économies pour les budgets communaux. GRDF s'engage à réaliser

gratuitement la pré-étude décisionnelle, à cofinancer les études de réalisation à hauteur de 250 €/site sous condition de validation du caractère innovant et durable de la solution. GRDF s'engage également à prendre en charge les coûts du raccordement individuel ainsi que le coût de l'extension de réseau si le seuil de rentabilité fixé par le contrat de concession est respecté. GRDF ouvre aussi la possibilité d'étudier un accompagnement financier supplémentaire pour des opéra-



tions emblématiques dont les modalités seront à définir au cas par cas. Des dispositions sont également prévues pour les projets de constructions neuves des collectivités, qui peuvent bénéficier des mêmes avantages.

Pour tout renseignement : contacter vos Conseillers en Energie Partagés à la FDE80 :
Emilie DELAPORTE 06 31 70 88 07
Gilles STOTER 06 88 62 69 05

Fédération Départementale d'Energie de la Somme
3 Rue César Cascabel
Pôle Jules Verne 2
80440 BOVES
03 22 95 82 62
fde80@fde-somme.fr

Des travaux de mise en souterrain des réseaux à Belloy sur Somme et sur bien d'autres communes...



Depuis quelques mois, la commune de Belloy sur Somme vit au rythme du chantier sur les rues Genevois et Pasteur. En effet, la commune a sollicité la FDE 80 pour continuer la mise en souterrain des réseaux engagée depuis de nombreuses années sur la commune. La signature d'une convention de cofinancement entre la commune et la FDE80 a permis de lancer les travaux confiés à l'entreprise Santerne d'Abbeville qui termine actuellement la mise en service de ces réseaux afin de programmer la dépose des réseaux aériens.

Le cadre de vie des riverains sera nettement amélioré avec la disparition d'une soixantaine de poteaux et de 1600 ml de réseaux électriques aériens. L'architecture du réseau a été revue permettant la création d'un nouveau poste de transformation en remplacement de 2 existants.

Les réseaux de communications électroniques, traités dans le cadre de conventions signées entre la FDE80 et Orange, disparaîtront également du paysage et les rues bénéficieront d'un éclairage moderne, économe et performant avec la pose de 38 candélabres équipés en LED avec des puissances allant de 26 à 64 watts, toutes équipées d'un dispositif de gradation permettant d'abaisser la puissance sur un cycle nocturne défini avec la commune. La FDE80 réalise annuellement entre 15 et 20 millions d'euros de travaux sur les réseaux du département de la Somme, générant ainsi autour de 200 emplois directs sur le territoire.